

Toute l'année

Allée de Grands Champs

69210 Sain Bel

// Pour qui ?

- Les jeunes en situation de handicap (mental, psychique et cognitif), à partir de 14 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif.
- Accepter que le moniteur est un contact physique avec lui.elle
- Être en capacité de comprendre et appliquer les consignes
- Être en capacité d'exprimer ses besoins, ses peurs...
- Bénéficier d'un certificat médical d'aptitude à la plongée sous-marine, délivré par le médecin traitant.

// Quoi ?

Initiation gratuite à la plongée sous-marine (profondeur du bassin, prise en main du matériel de plongée).

Handisub, qu'est-ce que c'est ?

Handisub accompagne les clubs de plongée du Rhône dans leurs démarches d'inclusion de personnes porteuses de handicap. Possibilité d'intégrer ensuite une formation annuelle à la plongée sous-marine :- 200 euros (à partir de 16 ans)- 185 euros (moins de 16 ans)

// Comment participer ?

Le baptême de plongée peut-être vécu comme une expérience unique, il ne nécessite aucun engagement d'entrée en formation par la suite.

- Pour plus d'informations contactez nous à itineraires@le-prado.fr
- Pour inscrire un jeune cliquez ci-dessous ☐☐